INTEGRATION DE LA PECHE A PETITE ECHELLE DANS LES AMP DE MEDITERRANEE

Presentation of the background document

Thematic session III – Integration of small-scale fisheries in
marine protected areas (MPAs)

Bertrand CAZALET – Juriste, consultant Université de Perpignan (CERTAP – CRIOBE) Chloé WEBSTER – Responsable scientifique MedPAN

GFCM First Regional Symposium on Sustainable Small-Scale Fisheries in the Mediterranean and the Black Sea - 27–30 November 2013, St. Julian's, Malta

PRESENTATION GENERALE

- * Problématiques multiples
- * Approche complexe et pluridisciplinaire
- * Contribution des AMP à la durabilité des pêches à petite échelle en Méditerranée
- Intégration des pêches à petite échelle dans la gouvernance des AMP de Méditerranée
- * Perspectives et conclusions

PROBLEMATIQUES

- 1. **LEGITIMITE**: aménagement spatial
- 2. **EFFICACITE** : AMP outil de conservation → implication pour la pêche
- DURABILITE et AMP multi-usage → implications pour la pêche
- 4. **TRANSFORMATIONS** → les pêches face à l'évolution
- 5. **MULTIPLICATION** des surfaces d'AMP → conséquences et perceptions pour les pêches à petite échelle ?
- 6. PERSPECTIVES et PROPOSITIONS

LEGITIMITE les AMP à vocation halieutique

- Forte légitimité (acceptabilité sociale)
- * Modèle de la **réserve** de pêche ou du **cantonnement** (antériorité)
- * Création initié par les professionnels (demande du groupe des pêcheurs): modalités de mise en œuvre, création, périmètre, position, intégration spatiale, contenu normatif, durée, coût, etc.
- * Implication directe dans la gestion = facteur d'appropriation y compris pour le contrôle, surveillance, sanction, lien dynamique avec les décideurs et les scientifiques, etc.
- * Anticiper les risques de **conflits** avec les autres usagers normalement « exclus » des AMP
- * Quelles potentialités de développement en Méditerranée?



e.g. cantonnement CAP-ROUX

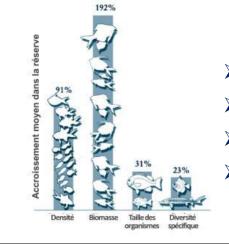
- Création 2003
- Gestionnaire : Prud'homie de St Raphaël
- Gestion fondée 2 principes prof. : discipline communautaire et contrôle mutuel.
- Autorité étatique en appui aux pêcheurs l'ocaux (braconnage, pêche récréative, sportive, pêcheurs professionnels extérieurs) véritable cogestion
- Avantage majeur : coût dérisoire (pas de budget, ni de création d'une institution de gestion)
- Effet spillover (exportation de biomasse) mesuré par les chercheurs de l'université de Nice (Seytre et al. 2008, Francour et al. 2013) et confirmé par les pêcheurs professionnels

EFFICACITE Les AMP comme outil de conservation (1)

- Finalité conservationniste, principe du *no-take*: préserver, restaurer, renouveller, favoriser la résilience des écosystèmes ou espèces/habitats dans le périmètre de l'AMP (in situ) vision souvent monospécifique
- Modèle proche du précédent (AMP halieutique) mais sans objectifs initiaux de contribution à l'activité de pêche à petite échelle : modèle parc national, réserve naturelle, etc.
- Création : Initié par diverses entités
- Gestion : institution propre (statuts et modalités très diverses), mais implication faible des pêcheurs. Pas de réelle cogestion
- Effets: réels et importants dans l'AMP, et un peu à l'extérieur (spillover).

 Effets ex situ

EFFICACITE Les AMP comme outil de conservation (2)



- ➤ Risques d'effet attractif
- ➤ Risque d'effet délétère
- **≻**Effets à long terme
- > Problème de légitimité

Augmentations moyennes des densités, des biomasses, de la taille des organismes et de la diversité des espèces à l'intérieur des réserves intégrales (étude basée sur 69 réserves intégrales. Courtesy of FAO, 2011)

DURABILITE les AMP multi-usage

- * Finalités : gestion durable du milieu marin et des usages associés "AM gérée" plutôt que "AM protégée".
- * Vision à long terme :
 - 1) perfectionner l'utilisation des espaces et ressources ;
 - prévenir les excès, maintenir un équilibre « acceptable » et durable;
 - 3) limiter/éviter les conflits d'usage.
- * **Gestion** généralement participative, partagée entre les différents acteurs du milieu marin.

DURABILITE les AMP multi-usage

- * Intérêts pour la pêche à petite échelle :
 - limite la dimension contraignante et le risque de perte de territoire;
 - prise en compte de la pêche dans l'objectif de développement durable (facteur d'intégration, valorisation)
- * Limites:
 - 1) effets très diffus, très peu perceptibles ;
 - 2) risques de dilution (décision, responsabilité), voire de marginalisation, dans les processus participatifs (pb représentativité petite pêche).

TRANSFORMATIONS contextes, usages et multiplication des surfaces AMP

- * Fragilisation des pêches à petite échelle
- *Croissance exponentielle des AMP depuis 2000s avec différents niveaux de gestion (et effectivité)
- *Inquiétudes et perceptions a priori parfois négatives sur les AMP

PERPSPECTIVES & PROPOSITIONS

- * Pêche à petite échelle à considérer "spécifiquement"
- * Revaloriser la gestion spatiale par les professionnels
- * Développer les outils pour la **productivité naturelle**, dans le cadre d'un partage équilibré de l'accès/utilisation avec les autres usagers des zones côtières
- * Favoriser les **effets multispécifiques** des AMP, en cohérence avec la nature polyvalente des pêches à petite échelle.
- Soutenir la diversification, valorisation, reconversion des pêches à petite échelle : plus-value de l'outil AMP et de son image positive

MERCI